



Services de l'approvisionnement et des contrats  
30, rue Victoria  
Gatineau (Québec) K1A 0M6

## MODIFICATION DE LA DEMANDE DE RENSIEGNEMENTS

Par la présente, la Demande de renseignements est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de renseignements restent les mêmes.

<b>N° de la modification :</b>	<b>Date de la modification :</b>
1	Le 23 septembre, 2016

<b>Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] :</b>
ECBR-RFI-16-0256
<b>Titre :</b>
Élections Canada Projet des centres de contact (EC3)
<b>Date de clôture de la demande de renseignements :</b>
Le 4 octobre, 2016 – 14h00 (Heure de Gatineau)

<b>DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante :</b>	
<b>Bureau du directeur général des élections</b> Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6  <a href="mailto:fournisseur@elections.ca">fournisseur@elections.ca</a>	
<b>Attention :</b>	<b>N° de tél.</b>
<b>Barbara Robertson</b> Conseillère principale Services de l'approvisionnement et des contrats	819-939-1493

<b>RÉPONSES</b>
Soumettre la réponse en utilisant le questionnaire en ligne de demande de renseignements
<a href="http://electionscanada.sondages-surveys.ca/s/RFIEC3/langfra/">http://electionscanada.sondages-surveys.ca/s/RFIEC3/langfra/</a>
Les documents supplémentaires et les documents à l'appui peuvent être soumis à :
<a href="mailto:Fournisseur@elections.ca">Fournisseur@elections.ca</a>

## **Partie 1. Interprétation**

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition concernant le Élections Canada Projet des centres de contact (EC3) qui porte le numéro ECBR-RFI-16-0256 datée du 14 septembre, 2016 (la « DR»). La présente modification fait partie intégrante de la DR.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DR et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DR, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

## **Partie 2. Questions et réponses**

Les questions suivantes ont été posées en réponse à la DR et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

### **2.1 Question No. 1**

Question : Élections Canada accepterait-il de fournir une copie hors ligne complète du questionnaire en ligne qu'il faut utiliser pour répondre à la DR, afin que des membres de notre équipe puissent travailler en collaboration sur diverses sections du formulaire? Il serait aussi utile de connaître l'ensemble des questions de la DR avant de soumettre la première page du questionnaire.

Réponse : Élections Canada fournira une copie hors ligne du questionnaire de la DR, en annexe à l'avis d'appel d'offres. En cas d'incompatibilité entre le libellé de la version hors ligne et celui de la version en ligne du questionnaire de la DR, c'est le libellé de la version en ligne qui l'emporte sur celui du questionnaire hors ligne fourni en annexe.

### **2.2 Question No. 2**

Question : Dans le cadre de son évaluation, Élections Canada serait-il disposé à accepter des solutions d'infonuagique?

Réponse : Oui.

### **2.3 Question No. 3**

Question : Dans le questionnaire en ligne pour la demande de renseignements citée en objet, la question 47 se lit comme suit :

*Quels sont les flux de travail d'origine et de quelle façon sont-ils définis ou schématisés? Veuillez décrire brièvement de quelle façon cela est réalisé (en termes techniques et non techniques).*

Par « flux de travail d'origine », est-ce qu'Élections Canada demande quels sont les modes de saisie que le système peut accepter? Ou bien, comment le système est-il développé? Ou peut être cela fait-il référence au processus de traitement d'un problème uniquement sous l'aspect « bureau d'aide » de la solution? Ou encore est-ce que le terme « flux de travail d'origine » a une signification tout autre que je ne saisis pas tout à fait?

Pourriez-vous donner un peu plus de détails sur cette question?

Réponse : Le flux de travail d'origine fait référence au flux de travail prêt à l'emploi qui est intégré à la solution. Il peut être utilisé directement, avec une configuration minimale (un ou deux clics sur l'interface utilisateur graphique [GUI] pour adapter le flux de travail d'origine au besoin opérationnel). Un flux de travail d'origine ne nécessite pas de programmation pour que le client puisse l'utiliser.

Veuillez noter qu'Élections Canada a déplacé la question « *Quels sont les flux de travail d'origine et de quelle façon sont-ils définis ou schématisés? Veuillez décrire brièvement de quelle façon cela est réalisé (en termes techniques et non techniques)* » à la fin de la première page du questionnaire en ligne de la demande de renseignements. Cette question est maintenant répertoriée comme étant A1.

#### **2.4 Question No. 4**

Question : Pour m'aider à répondre à la section 49 du questionnaire en ligne, pourriez-vous me donner l'adresse URL de la directive ITSB 111 du Centre de la sécurité des télécommunications (CST)?

Réponse : La directive ITSB-111 a été remplacée le 14-09-2016 par ce qui suit : [ITSP.40.111 – FR – HTML \(https://www.cse-cst.gc.ca/fr/node/1831/html/26517\)](https://www.cse-cst.gc.ca/fr/node/1831/html/26517).

#### **2.5 Question No. 5**

Question : Dans le questionnaire en ligne pour la demande de renseignements citée en objet, à la question 86b), on demande le coût et les heures-personnes pour la prestation d'une séance de formation technique destinée aux administrateurs de système et pour la prestation de la formation destinée aux utilisateurs.

Par « formation technique destinée aux administrateurs de système », est-ce qu'EC fait référence aux membres du personnel à l'administration centrale d'EC? Si c'est le cas,

veuillez m'indiquer le nombre approximatif de personnes qui auront besoin de formation.

Par « formation destinée aux utilisateurs », est-ce qu'EC fait référence aux administrateurs dans les régions électorales? Si c'est le cas, dans combien de régions, et quel est le nombre probable de participants par région?

Réponse : Oui, la formation technique destinée aux administrateurs de systèmes serait offerte au personnel de l'administration centrale d'EC. Le nombre de personnes qui auront besoin de formation est estimé à une dizaine.

La formation destinée aux utilisateurs s'adressera au personnel de l'administration centrale d'EC de même qu'aux administrateurs électoraux dans les régions électorales, soit cinq régions (l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique). La base d'utilisateurs est d'environ 700 personnes.